La reconstruction du bâti agricole en Normandie après la Seconde Guerre mondiale

Stéphanie Dupont, Patrice Gourbin, Philippe Madeline

▶ **To cite this version:**

Stéphanie Dupont, Patrice Gourbin, Philippe Madeline. La reconstruction du bâti agricole en Normandie après la Seconde Guerre mondiale. Transversale. Histoire : architecture, paysage, urbain, 2022. hal-03892992

HAL Id: hal-03892992
https://hal.science/hal-03892992

Submitted on 14 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ouverture

02. Gilles-Antoine LANGLOIS

Dossier

08. La redécouverte des monuments antiques de l'Algérie poussée par la reconstruction des parties manquantes : Tébessa dans l'oeuvre d'Albert Ballu
Amel BENGUEDDA

22. Le cyclone de 1928 en Guadeloupe : dimensions politiques et littéraires d'un catalyseur de modernisation
Sophie PAVIOL

34. La reconstruction du bâti agricole en Normandie après la Seconde Guerre mondiale
Stéphanie DUPONT, Patrice GOURBIN et Philippe MADELINE

46. Ruines fantasmées, ruines restaurées :
La quête romantique des New Georgians dans l'Angleterre des années 1980
William TERRIER

56. Rénovation et reconstruction au prisme de l'initiative habitante, les cas de Thu Thiem et de Mossoul
Rita KHALAF et Phuoc Van Anh NGUYEN

68. Reconstruction post-catastrophe en Haïti, opportunité ou récursivité ? La question de la réparation dans le processus de relèvement
Astrid LENOIR

80. Le processus de reconstruction du château de Berlin : choix d'urbanisme, matérialité symbolique et mise en récit d'un imaginaire collectif
Elisa GOUDIN-STEINMANN

92. Comment rebâtir Notre-Dame ? Une histoire immédiate de controverses architecturales enchâssées
Julien BASTOEN

Chemins

108. Deux logis, une demeure : une référence ? Sur deux propriétés tricastines de la famille de Castellane au XVII^e siècle
Stanislas JACOT

114. Idéologies, identités, patrimoines. Approches au passé dans la France romantique et postrévolutionnaire (1820-1848)
Mario MIGLIACCIO

120. L'architecture comme modificateur social. Charles Robert Ashbee, théoricien, socialiste, architecte et designer Arts & Crafts
Benjamin BORNE

Matériaux de la recherche

128. Maison d'André Ravéreau à Foinikounta en Grèce : un patrimoine sensible
Marie GAIMARD

140. Tour de Catane
Fiona STAHL

Varia

150. La gentrification préurbaine : une dynamique agissant contre la résilience sociale
Randa A. MAHMOUD

160. La Torre David à Caracas : d'une icône de la modernité à la ruine urbaine et politique d'un pays
Yaneira WILSON

170. Thèses de doctorat soutenues CRH - EVCAU 2021-2022

12€
ISSN : 2551-5071

Photo © Gilles-Antoine Langlois, New-Orleans, 2006.

transversale / 6 / décembre 2022

ENSA Paris Val-de-Seine

couverture.indd 1
02/12/2022 16:18

transversale 6.indd 1 02/12/2022 15:02

COOPERATIVE DE RECONSTRUCTION
ET D'HABITAT RURAL DU CALVADOS.

Architecte
DR. ODON.

Ferme "lieu dit les Martins. AUNAY-SUR-ODON
PROPRIETAIRE Mr JEANNE Eugène
N° 7.807 Ag.

PLAN DE SITUATION.

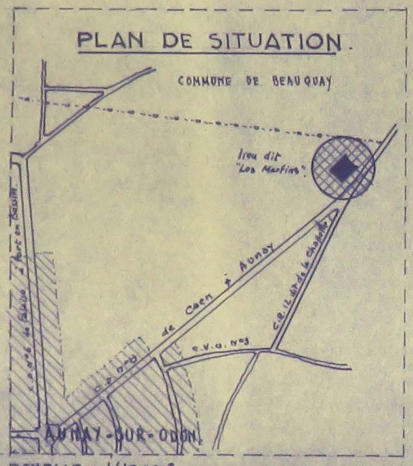

ECHELLE : 1/10.000e

BATIMENTS ACTUELLEMENT RECONSTRUITS.

1. Habitation
2. Laiterie - Buanderie - Atelier - Garages - Poulailler
3. Ecurie - Etables
4. caves - quai à engrais
5. Hangar E.Q.I
6. Burets
7. Fumière.

PLAN MASSE
ECHELLE 1/500e

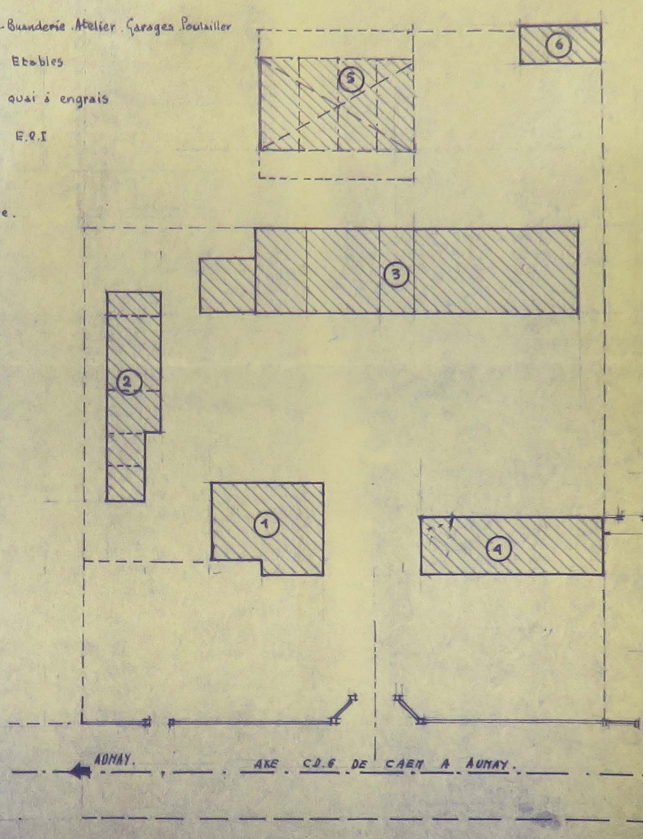

transversale 6.indd 34 02/12/2022 15:02

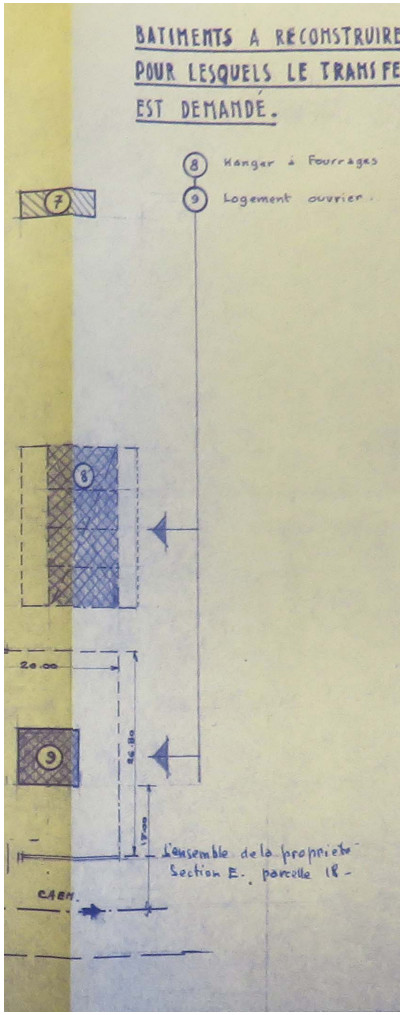

Fig.1 –Plan-masse de la ferme Jeanne à Aunay-sur-Odon (Calvados), lieu-dit les Marfins, Henri Mouillard et Claude Berson architectes, s.d., AD Calvados, 1540W158.

La reconstruction du bâti agricole en Normandie après la Seconde Guerre mondiale

Stéphanie DUPONT
Cheffe de projet,
Patrimoine et inventaire, Région Normandie
Patrice GOURBIN
Maître de conférences en Histoire et cultures architecturales
ENSAN - ATE
Philippe MADELINE
Professeur HDR de Géographie
Université de Caen-Normandie - ESO

La recherche sur la reconstruction agricole en Normandie menée par le groupe de travail interdisciplinaire *Architectures rurales, agricoles et agro-industrielles* (ARAAI) s'inscrit dans un contexte régional où la reconnaissance patrimoniale de la Reconstruction fait l'objet d'une dynamique forte, portée par les institutions locales et par l'État[1]. Après les destructions de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction se voulait moderne et qualitative. Répartie sur l'ensemble de la région qui était en 1944 l'une des plus détruites de France, elle est aujourd'hui une composante de l'identité du territoire. Mais si le processus est bien connu pour les ensembles urbains, celui des zones rurales est complètement inconnu dans son processus administratif, ses acteurs comme ses réalisations. Notre objectif est donc dans un premier lieu de comprendre les mécanismes de reconstitution mis en place dans les années 1940 ainsi que la doctrine architecturale et industrielle. L'étude vise également à documenter l'évolution des usages en fonction des nouveaux modes de vie ou d'activité et à mesurer la capacité de mutation du bâti, du point de vue fonctionnel ou constructif, mais aussi qualitatif, paysager ou identitaire. En effet, le but n'est pas simplement de compiler de nouvelles connaissances. Il s'agit aussi de participer au processus de patrimonialisation en cours, qui ambitionne de prendre en compte à la fois l'expertise savante habituelle (historiens, chercheurs de l'Inventaire, spécialistes du bâti rural), et l'expertise habitante. Les connaissances acquises pourront ainsi participer au processus de transformation et d'adaptation de ce cadre de vie hérité en s'appuyant sur les outils institutionnels en place à l'échelle régionale (label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ») ou nationale (plans locaux d'urbanisme). Il s'agit aussi d'imaginer des outils et des méthodes de connaissance adaptés afin de sélectionner et hiérarchiser la production, de comprendre le processus de création dans le cadre d'une production collective encadrée par l'État, et de prendre en compte la dimension paysagère et territoriale.

1. Label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

transversale 6.indd 35 02/12/2022 15:02

Organisation administrative et doctrine

En 1920, l'article du géographe Albert Demangeon sur la description et la classification de l'habitat rural marquait l'avènement de l'architecture agricole comme objet d'étude scientifique[2]. L'étude menée à partir de 1942 sur l'architecture rurale française et dirigée par Georges-Henri Rivière, directeur du musée des Arts et traditions populaires, s'inscrivait dans la continuité de ce champ de recherche[3]. Toutefois le contexte n'était pas neutre. L'État français, financeur de l'étude au travers du système des chantiers de chômeurs intellectuels, en attendait la mise en évidence de règles applicables à la construction neuve. Après les destructions de 1940, le régime cherchait en effet à démontrer sa capacité à engager la modernisation du pays dans la continuité de son génie historique. Le résultat pourtant ne fut pas celui qui était attendu. Dès 1943, Guy Pison, architecte responsable du chantier, affirmait publiquement avec force le caractère totalement dépassé de l'architecture rurale traditionnelle : « nous savons déjà, nous autres gens de cette enquête qu'il n'y a pas lieu, alors qu'il s'agit de faire du neuf, de se tourner vers un passé qui meurt[4] » .

Loin de constituer le réceptacle d'une pensée réactionnaire, la reconstruction agricole fut donc pensée dès l'origine comme un domaine privilégié pour imaginer des systèmes fonctionnels adaptés à l'évolution des techniques, sans oublier de penser, simultanément, la qualité du cadre de vie. Au point de vue administratif, la reconstruction des bâtiments agricoles était comparable à celle des logements ordinaires. L'ensemble était placé sous la tutelle du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU) qui avait mis en place une organisation homogène sur l'ensemble du territoire national. Les projets étiquetés AG (agricole) devaient être visés par le représentant local du ministère de l'Agriculture (l'ingénieur du Génie rural). Les architectes devaient être agréés par le ministère de la Reconstruction et ils étaient coordonnés et encadrés par un architecte en chef chargé de donner des prescriptions architecturales, de définir une doctrine et d'unifier les projets. Le Calvados était ainsi divisé en dix, chaque groupement comprenant entre 7000 et 12000 sinistrés[5].

2. DEMANGEON Albert, « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de géographie,* tome 29, n° 161, 15 septembre 1920, p. 352-375.
3. Les matériaux de cette recherche, qui représente environ 14 000 monographies, ont été publiés tardivement sous la direction de Jean Cuisenier, à partir de 1977. Vingt-trois volumes ont été publiés de 1977 à 2001 (sur 34 prévus), dont celui sur la Normandie sous la direction de Pierre Brunet et Max-André Brier en 1984. COLLOMB, Gérard, « Logique sociale et composition architecturale : Jean Cuisenier et le corpus de l'architecture rurale française | Bérose », Bérose - *Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris. https://www.berose.fr/article2088.html [Consulté le 18 octobre 2022].
4. PISON, Guy, « L'enquête d'architecture rurale du chantier 1425 », *Techniques et architecture* n° 11-12, novembre-décembre 1943, p. 324. L'article est un compte-rendu de la conférence donnée à l'École du Louvre en novembre 1943.
5. Commission départementale de la reconstruction, 26 octobre 1946, Archives départementales du Calvados, M14077.

transversale 6.indd 36 02/12/2022 15:02

La complexité du processus et la nécessité d'être bien représenté afin d'obtenir une place dans l'ordre de priorité de reconstruction rendait l'inscription des sinistrés dans une coopérative ou une association syndicale presque obligatoire. Celles-ci pouvaient être territoriales, par exemple l'Association syndicale de reconstruction du canton de Bourguébus ou bien thématique comme la Coopérative de reconstruction de l'habitat rural du Calvados (CRHR) qui était adossée à la Maison du paysan à Caen, une fédération de syndicats et coopératives agricoles. Issue d'un processus de développement du syndicalisme agricole lancé dans les années 1920 par Jacques Leroy-Ladurie[6], la Maison du paysan était un organisme politique mais elle offrait aussi des services : achat et transformation de la production (silos, teillages...) et commandes groupées permettant d'offrir du matériel ou des semences à coût réduit. Elle disposait également d'une revue, intitulée *Maît'Jacques*, devenue *Reconstruire* après la Libération, par laquelle elle diffusait ses idées sur la modernisation de l'agriculture et la défense des exploitations familiales. Loin d'être un organe participatif, la Maison du paysan avait plutôt un rôle d'encadrement des agriculteurs auprès desquels elle tentait d'imposer la doctrine officielle du ministère. Du côté des pouvoirs publics elle cherchait à peser – avec un succès mitigé – sur les grandes orientations agricoles, dans une direction franchement conservatrice.

En matière d'agriculture comme dans tous les autres domaines, les destructions étaient vues par les responsables de la reconstruction comme une opportunité pour moderniser le bâti et les infrastructures. Le système de reconstitution était donc organisé de manière à permettre les modifications. Si l'ensemble du processus était entre les mains du ministère de la Reconstruction, celui de l'agriculture avait aussi de son côté une doctrine, qu'il exprimait au travers de publications ou d'articles[7]. Dans le Calvados, la CRHR mit en place un comité technique chargé de définir la doctrine de la coopérative : systèmes constructifs, équipements, plan-masse et organisation du bâti. Ce comité était piloté par l'architecte en chef de la zone 4, Georges Briault[8]. Responsable officiel des deux cantons ruraux parmi les plus détruits (Bourguébus et Troarn), il était aussi, du fait de ses fonctions au sein de la CRHR, le responsable officieux de la reconstruction agricole de tout le département. Avec 6500 adhérents, dont 2750 sinistrés totaux et 3750 partiels, la CRHR revendiquait en effet 80% des sinistrés agricoles du Calvados[9].

6. Jacques Leroy-Ladurie, propriétaire exploitant dans le Calvados, fut aussi pendant quelques mois ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Vichy.
7. Par exemple la série d'articles de GOVIN Louis, « Problèmes posés par l'habitat rural » dans la revue *La Construction moderne* : « Étude de la cuisine-salle commune » juin 1948, n° 6, p. 175-179 « Les Bâtiments d'exploitation », juillet 1948, n° 6 p. 249-251 ; « La Ferme : principe d'exploitation rationnelle », septembre 1948, n° 9, p. 283-287 ; voir aussi ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme, *Instructions techniques sommaires relatives au logement de l'exploitant et de l'ouvrier agricole,* Paris : Imprimerie nationale, 1946 ; *Instructions techniques sommaires relatives à la construction et à l'aménagement des écuries, étables, porcheries*, Paris : Imprimerie nationale, 1947.
8. Archives nationales, dossier d'agrément de Georges Briault, 19771065/42.
9. COLL., *Actes du V^e congrès des coopératives agricoles*, Caen 26-29 mai 1955, sn., sl., p. 15.

transversale 6.indd 37 02/12/2022 15:02

Fig.3 – Ferme Conard à Lassy (Calvados), lieu-dit le Bois Larcher, Stanislas Sainz architecte.
© Patrice Gourbin, 2021.

transversale 6.indd 38 02/12/2022 15:02

Fig.2 –Ferme à Rocquancourt (Calvados).
© Patrice Gourbin, 2020.

Les formes de la modernisation

La CRHR préconisait deux principales formes d'organisation. La première s'inscrivait en continuité des "fermes modèles" du XIX[e] siècle. Destinée à des fermes mixtes de culture et d'élevage, elle était constituée de quatre bâtiments spécialisés, séparés les uns des autres **(fig. 1)** [10]. L'habitation était au centre, le "magasin" abritait les récoltes et les engrais, le "bâtiment matériel" l'outillage, et le "bâtiment animaux" les étables et écuries. La disposition orthogonale du plan permettait une mise en scène d'inspiration classique où la maison formait l'axe de la perspective **(fig. 2)**. Une autre disposition nommée "hangars aménagés" **(fig. 3)** était possible pour les fermes plus modestes[11]. Dans un esprit d'économie à la fois constructive et fonctionnelle, ils regroupaient sous un même toit la totalité des besoins agricoles : les animaux, les différents types de stockage (récoltes, engrais, matériel et outillage, foin...) et un espace de travail abrité. Des formules hybrides, notamment celles où les éléments du programme étaient disposés en ligne, étaient également possibles.

La modernité fonctionnelle n'impliquait pas forcément la même attitude du point de vue de l'expression architecturale. Ce domaine étant particulièrement sensible à l'implication des sinistrés dans l'élaboration du projet d'architecture, il est assez tentant d'attribuer la tendance moderniste aux architectes et de raccorder les éléments relevant de l'imagerie traditionnelle aux propriétaires. Celui de la ferme de la Londe à Biéville (Calvados) exigeait ainsi de son architecte qu'il lui fasse « une belle façade et en résumé, lorsqu'on viendra la visiter il faut qu'on la trouve bien et du goût du pays[12] » . À Tilly-la-Campagne (Calvados), l'architecte Pierre Orième avait une appréciation mitigée du résultat obtenu après de « longues discussions » pour la ferme de Fernand Marie[13]. Les normes de la CRHR avaient été suivies pour le second œuvre mais la technique constructive était hybride : l'étage et la charpente étaient en ossature métallique à remplissage de parpaings, alors que les pignons (visibles depuis la rue) et le rez-de-chaussée étaient en moellons de pierre calcaire.

Dans la Manche, l'architecte en chef Guy Pison était un adepte de l'expérimentation constructive, pourtant les réalisations innovantes y furent réduites à quelques unités. Parmi celles-ci, la ferme Perrot à Pont-Hébert pour laquelle son propriétaire, membre de la sous-commission consultative de reconstruction des bâtiments agricoles, accepta une reconstruction en préfabriqués[14]. En matière agricole comme dans le reste de la Reconstruction, les réalisations architecturales témoignent donc d'une attitude de compromis généralisé : les exemples aboutis de radicalité technique ou fonctionnelle, mis en exergue dans les publications, sont en réalités peu fréquents.

10. COLL., *Actes du V[e] congrès des coopératives agricoles*, Caen 26-29 mai 1955, sn., sl., p. 29-31.
11. *Ibid.*, p. 32-33.
12. Robert Rouxelin de Formigny de la Londe, 9 juin 1951, Archives départementales du Val-de-Marne, 99J20.
13. Pierre Orième, Devis descriptif sommaire, 21 novembre 1949, AD14, 1540W 285.
14. Veuve Perrot, 20 février 1952, Archives départementales de la Manche, M 169W17.

transversale 6.indd 39 02/12/2022 15:02

Il y eut aussi des chantiers d'expérience destinés à faire modèle. Dans le Calvados, un programme de fermes-pilotes fut engagé dès 1946 à l'initiative des services de l'État. Parmi elles, le projet de Roger-Léon Le Grand pour la ferme d'Henri Dagorn à Fontaine-Étoupefour fut d'abord élaboré suivant un plan classique à cour ordonnancée et bâtiments spécialisés. L'habitation et le bâtiment ouest furent réalisés dans un premier temps, mais en 1950 l'architecte Louis Bulot transforma entièrement le projet en construisant un hangar à usage de stabulation libre **(fig. 4)**, peut-être la première du département (plan de 1950), équipée d'une machine à traire achetée en novembre 1950[15]. Le processus est assez emblématique de la permanence d'une architecture lourde, durable et composée, mais aussi de l'émergence simultanée de nouveaux dispositifs de production où l'architecture était réduite à une enveloppe légère, complétée d'équipements dernier cri.

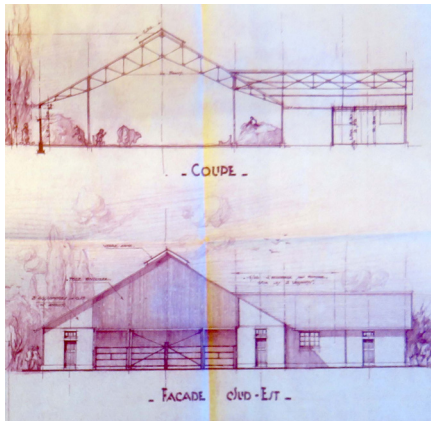

Fig.4 – Ferme Dagorn à Fontaine-Étoupefour (Calvados), projet de stabulation libre, Louis Bulot architecte, 1950, AD Calvados, 1558W22.

De nouvelles structures de production

Cette orientation n'était pas entièrement nouvelle : elle s'était dessinée dès la Libération, en réponse à l'urgence. À partir de 1946, les services de l'État commencèrent à distribuer des hangars pour abriter les récoltes, et le montage de hangars se poursuivit tout au long de la Reconstruction[16]. Dans le Calvados, les modèles les plus répandus étaient les hangars Rousseau (en bois), ERI (en béton armé), Neuville (en métal), et Robert (en bois). Ils pouvaient être implantés au milieu des champs, ou bien alignés sur la composition des bâtiments en dur, dont ils perturbaient parfois la logique esthétique, par leur volume et leur disposition en retrait.

Les hangars pouvaient aussi être complètement intégrés. A Missy, la ferme de la Guerre était composée d'un pavillon d'habitation, d'un bâtiment "animaux" comprenant étable, écurie et annexes, et d'un hangar de type Rousseau de 300 m^2. L'espace couvert par celui-ci incluait deux bâtiments situés sur les côtés, à usage de porcherie au sud et de cellier, poulailler et clapier au nord. À Cahagnes, les installations de la cidrerie Dujardin ont été aménagées dans un hangar ERI fermé par des murs.

Les hangars pouvaient donc accueillir n'importe quel usage et ils pouvaient être ouverts ou fermés, totalement ou partiellement. Ils répondaient ainsi aux injonctions du ministère en faveur « d'une sorte de provisoire permettant les extensions et les transformations [...] dont l'ossature [...] doit être assez classique voire même sommaire, et où l'effort doit être porté sur l'aménagement intérieur[17] » .

15. Établissements Lacroix et Cie, facture pour une machine à traire Gascoigne, 28 novembre 1950, AD14, 1540W 361.
16. Circulaire, ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme 15 avril 46, AD14, M14077.
17. GOVIN, Louis, « Discours », *Reconstruire*, 22 décembre 1950.

transversale 6.indd 40 02/12/2022 15:02

Cette position officielle était largement relayée dans les revues d'architecture, sous la plume de l'architecte Guy Pison, de l'ingénieur Louis Govin ou de René Dumont, agronome conseiller auprès du ministère de l'Agriculture[18]. Simultanément, quelques auteurs moins en vue témoignaient de la persistance d'une vision traditionnelle de l'architecture, massive et solide. Dans le Calvados, Emmanuel Briault préconisait par exemple des murs « pratiquement toujours très lourds » et pouvant être exécutés facilement par la main-d'œuvre locale **(fig. 5)**[19]. De même pour André Vignerot, les constructions rurales devaient être résistantes et employer des matériaux locaux, ne nécessitant que des transports réduits et bénéficiant de l'expérience des artisans locaux du bâtiment[20]. L'aspiration à une révolution des conceptions architecturales n'était donc pas univoque et homogène, et elle aboutissait souvent à des formules hybrides.

L'innovation passait aussi par des concours qui avaient à la fois une valeur de recherche et de démonstration. En 1947, la Coopérative de reconstruction de l'habitat rural du Calvados organisa un concours auprès des entreprises pour la fabrication industrielle d'éléments de construction[21]. L'architecte en chef espérait réaliser à partir de cette consultation des prototypes destinés à « de bons cultivateurs » et dont l'utilisation serait suivie par « toute la population agricole de la région[22] » . Il était prévu de réaliser quatre "fermes modèles", une dans chaque région naturelle du département, afin que les cultivateurs puissent les voir[23]. Les cultivateurs intéressés étaient invités à se faire connaître. Parmi les critères de choix figuraient la facilité d'accès pour des visiteurs et la représentativité par rapport aux régions[24]. La Manche mit en place, elle aussi, un concours d'éléments de construction (ossature, couverture et mur), dont les résultats furent publiés en 1949 dans la revue l'*Architecture d'aujourd'hui*[25].

Certaines réalisations ont été publiées dans le même numéro comme la ferme Perrot à Pont-Hébert **(fig. 6)**, ou la ferme Gosselin du Manoir à Saint-Gilles. Mais de manière générale, l'architecture ne semble pas avoir passionné les agriculteurs et les vulgarisateurs. La revue *Reconstruire*, qui donne un bon aperçu de l'activité et des intérêts de la Maison du paysan consacra de nombreux articles à l'innovation en matière de techniques culturales (semences, produits phyto-sanitaires ou vétérinaires...) ou de machines (machines à traire, tracteurs, aviation...). Des champs d'expériences furent mis en place et présentés au public alors qu'au contraire il n'y eut

18. DUMONT, René, « Orientation de l'agriculture française », et PISON, Guy, « Vers un aménagement rural nouveau », *Techniques et architecture,* n° 3-4, 1946, p. 86 et 92-94 ; GOVIN, Louis, « La Politique de l'habitat rural en France depuis la Libération », *Économie rurale*, 1956, n° 28, p. 21-28.
19. BRIAULT, Emmanuel, l'œuvre de la CRHR dans la technique de reconstruction, *Reconstruire*, 2 mars 1951.
20. VIGNEROT, Maurice, « Considérations générales sur les constructions rurales », *Techniques et architecture*, novembre-décembre 1942, p. 350-353.
21. *Reconstruire*, 25 avril 1947.
22. Emmanuel Briault, Conférence du 29 septembre 1947, AD14, 18W 1.
23. Commission d'études des questions agricoles, 10 septembre 1947, AD14, 18 W1.
24. *Reconstruire,* 10 octobre 1947.
25. PISON, Guy, « Concours d'appel d'offres des bâtiments agricoles dans le département de la Manche », *L'Architecture d'aujourd'hui,* n° 22, mars 1949, p. 60-63.

transversale 6.indd 41 02/12/2022 15:02

pratiquement jamais de visite d'exploitations. Ce relatif effacement des infrastructures au profit des pratiques et des outils s'inscrit bien dans la révolution agricole du milieu du siècle, mais le paradoxe est que les bâtiments avaient toujours une valeur symbolique et patrimoniale (ce mot entendu dans le sens financier) très forte, que révèle la Reconstruction toute entière.

Fig.6 – Porcherie de la ferme Vermès à Soliers, hameau de Four, Pierre Auvray architecte.
© Patrice Gourbin, 2021.

transversale 6.indd 42 02/12/2022 15:02

Transformations et patrimoine

Les tensions entre innovations et permanence des modèles hérités qui ont irrigué la Reconstruction ont produit des édifices hybrides dans leur aspect, leur fonctionnement et leur système constructif. Éclipsé par l'importance des reconstructions urbaines, le corpus agricole a été largement ignoré jusqu'à aujourd'hui. Les quelques études qui abordent le sujet, prenant la modernité comme seul étalon de mesure, ne se donnent pas les moyens de faire autre chose qu'un constat d'échec[26]. Pourtant une autre approche est souhaitable. Du point de vue de la méthode historiographique, nous pensons comme Sylvain Brunier, qu'il convient de

> « suspendre son jugement sur les conséquences positives ou négatives de la modernisation de l'agriculture française d'après-guerre telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, pour restituer ce que les acteurs percevaient sur le moment et analyser dans quelles configurations sociales ils inscrivaient leurs actions[27] » .

Il s'agit d'abord de mettre à distance les questions formelles pour restituer des critères plus pertinents au point de vue de l'époque qui nous intéresse. On peut ainsi faire le constat d'une révolution spatiale au point de vue de l'air et de la lumière. Les étables sans fenêtres ont fait place à des locaux hygiéniques, ouverts à la lumière du jour, aérés en permanence. Une autre révolution a été à l'œuvre dans l'externalisation de certains processus de transformation ou de stockage, sous l'égide des coopératives ou des fédérations de syndicats. L'architecture agricole ne se limitait plus à celle des fermes, elle inclut désormais silos, laiterie, cidrerie, minoteries, etc. Elle comprend aussi les locaux administratifs des organismes agricoles, souvent négligés ou appréhendés de manière isolée : mutualités, siège de la fédération ou des syndicats, magasin coopératif de matériel agricole, écoles, etc. Dans le même ordre d'idées, en Normandie l'habitation reconstruite de l'agriculteur comprend presque toujours un bureau : l'exploitant n'est plus exclusivement envisagé comme un travailleur de la terre, c'est aussi un chef d'entreprise. On attend de lui la capacité à investir en s'appuyant sur les aides mises à sa disposition, on l'imagine prêt à se former à la gestion comme aux nouvelles pratiques de culture et d'encadrement du personnel. Dans les années 1980, la Reconstruction dans les Alpes a été décrite par Éliane Faure comme un moment de désagrégation des relations sociales, les sinistrés étant dépossédés par l'État et les coopératives de leur maîtrise de l'espace villageois et leur propre habitat[28]. Il n'est pas du tout sûr que le même phénomène ait été à l'œuvre en Normandie, région structurée par le mouvement coopératif dès les années 1920, et où les structures spatiales et productives

Fig.7 – Pont-Hébert (Manche), ferme Perrot en construction, Guy Pison architecte, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 22, mars 1949.

26. CIVINDINO, Hervé, *Architectures agricoles. La modernisation des fermes 1945-1999*, Rennes : PUR, 2012.

27. BRUNIER, Sylvain, *Le Bonheur dans la modernité. Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985),* Lyon : ENS éditions, 2018, p. 11.

28. FAURE, Éliane, « La reconstruction d'un village sinistré : Villard-Saint-Pancrace (Hautes-Alpes) », *Le Monde alpin et rhodanien,* n°4, 1983, p. 77-95.

transversale 6.indd 43 02/12/2022 15:02

sont complètement différentes. . Est-il encore possible aujourd'hui de faire une enquête sociale comparable à celle d'il y a quarante ans sur les bouleversements sociaux, l'introduction du confort, l'adéquation des bâtiments aux attentes des exploitants ? Il faudra dans tous les cas différencier l'attitude des propriétaires fonciers, dont certains accompagnent leur signature de leur titre nobiliaire, de celle des exploitants. Les premiers retours obtenus par l'étude font état d'une inadéquation immédiate entre les bâtiments et les besoins agricoles, du point de vue des dimensions et des équipements. Mais ces affirmations devront être situées très précisément dans le temps, en fonction du vécu réel des usagers, pour éviter de projeter de manière anachronique l'obsolescence actuelle sur des périodes plus anciennes.

La capacité de mutation des bâtiments agricoles de la Reconstruction se pose à deux niveaux. Le premier est celui de l'adaptation aux pratiques agricoles. De ce point de vue, la situation actuelle ne laisse guère de doute : ils sont inadaptés à l'agriculture intensive. Les surfaces d'exploitation des fermes ont souvent été multipliées par quatre ou cinq et le volume des machines actuelles n'a plus de rapport avec celles des années 1950, encore très largement dominées par la traction animale. La seule exception est celle des hangars-parapluie qui sont toujours assez largement utilisés : leur absence de spécialisation les a protégés de l'obsolescence. Mais la question peut aussi être posée autrement : quel est l'avenir de l'agriculture et de ses pratiques de culture ? Si de nombreux bâtiments sont sans usage, certains ont tout de même retrouvé une nouvelle vocation dans le domaine agricole. Par exemple à la ferme de la Varde de Marchésieux (Manche), l'étable à triple couloir de distribution devrait accueillir à terme le siège du GAEC, une fois vidée de ses équipements fixes. La mutation des bâtiments peut aussi se faire en dehors de l'agriculture, et le cas se pose de manière particulièrement aigüe dans la périphérie de Caen où les terres agricoles sont absorbées par l'urbanisation à grande vitesse. La transformation devient alors un exercice d'adaptation du bâti au contexte périurbain (activités, logement), mais des solutions intermédiaires (petites cultures, maraîchage) sont peut-être à imaginer.

Fort de sa représentativité historique et de ses qualités constructives, fonctionnelles, paysagères, spatiales et esthétiques, le bâti agricole de la Reconstruction laisse entrevoir la possibilité d'inventer de nouvelles méthodes de compréhension et de valorisation patrimoniale. Il ne s'agirait plus de sélectionner un patrimoine iconique, immanent et immuable dont le choix serait entièrement dévolu à l'expertise savante, mais de construire avec les populations locales un cadre de vie prenant en compte sa continuité historique tout en développant la capacité à transformer celui-ci.

transversale 6.indd 44 02/12/2022 15:02

Résumé

Notre article expose les premiers résultats d'une recherche collective en cours sur la reconstruction agricole après la Seconde Guerre mondiale en Normandie. L'objectif est d'en comprendre les mécanismes de reconstitution et de modernisation ainsi que la doctrine architecturale et industrielle qui en est le moteur. Nous étudions aussi l'évolution des usages des bâtiments, des années 1950 à aujourd'hui, en fonction des nouveaux modes de vie ou d'activité ainsi que leur capacité de mutation. Nous envisageons enfin le bâti du point de vue fonctionnel, constructif mais aussi esthétique car notre étude s'inscrit dans le contexte actuel d'une interrogation sur la conservation et la patrimonialisation du bâti de cette époque. Le terrain d'étude s'étend plus particulièrement sur les départements du Calvados et de la Manche où les destructions rurales ont été particulièrement étendues.

Mots-clefs : Reconstruction - Patrimoine - Seconde Guerre Mondiale - Architecture agricole

Abstract

This paper presents the first results of an ongoing collective research on agricultural reconstruction after World War II in Normandy. We aim to understand the mechanisms of reconstitution and modernization as well as the architectural and industrial doctrine that is its driving force. We also study the evolution of the uses of these buildings from the 1950s to the present day, in accordance with new lifestyles or activities, as well as their ability for changing. We consider them from a functional or constructive point of view, but also from a qualitative, landscape or identity point of view, because our study is part of the current questioning about preserving buildings of that time and turning them into heritage. Most of our examples belong to the departments of Calvados and Manche, where rural destruction was particularly extensive.

Keywords: Reconstruction – Heritage – Second World War – Agricultural architecture

transversale 6.indd 45 02/12/2022 15:02

transversale 6.indd 175 02/12/2022 15:02

transversale
histoire architecture paysage urbain
(création 2016)

Comité éditorial
Directeur de rédaction : Gilles-Antoine LANGLOIS, PR ENSA Paris-Val de Seine
Secrétaire de rédaction : Marie GAIMARD, MCF ENSA Normandie

Conseil scientifique - Comité de lecture
Laurence BASSIÈRES (MCF ENSA Paris La-Villette)
Fabien BELLAT (MCFA ENSA Paris Val-de-Seine)
Gauthier BOLLE (MCF ENSA Strasbourg)
Serge BRIFFAUD (PR ENSAP Bordeaux)
Laurence CHEVALLIER (MCF ENSAP Bordeaux)
Émilie D'ORGEIX (PR Ecole Pratique des Hautes Etudes)
Samuel DRAPEAU (MCF ENSAP Bordeaux)
Ammar ELOUEINI (PR New Orleans Tulane University)
Marie GAIMARD (MCF ENSA Paris Val-de-Seine)
Gwenn GAYET-KERGUIDUFF (IR EVCAU ENSA Paris Val-de-Seine)
Laurence GILLOT (MCF Université Libre de Bruxelles)
Jean-Pierre GUILHEMBET (PR Université de Paris)
Gilles-Antoine LANGLOIS (PR ENSA Paris Val-de-Seine)
Giulia MARINO (PR Université Catholique de Louvain)
Gilles RAGOT (PR Université Bordeaux-Montaigne)
Donato SEVERO (PR émérite ENSA Paris Val-de-Seine)

Publication
ENSA Paris Val-de-Seine - Philippe BACH, directeur
Unité de recherche EVCAU

Graphisme
Zineb BENNOUNA, Architecte DE.

ISSN : 2551-5071 (*transversale*/Paris)

transversale 6.indd 176 02/12/2022 15:02